DISTRICT D'AIGLE

COMMUNE DE NOVILLE

N° d'archives 02.02.2

67226

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

pour l'extension de la zone horticole
et créant une zone d'utilité publique

" LE GROS MARAIS II "

Echelle 1:1000

Approuvé par la Municipalité de Noville
dans sa séance du 12.10.2004

le Syndic : le Secrétaire :

Plan déposé au greffe municipal pour
être soumis à l'enquête publique
du 22.10.04 au 21.11.04

le Syndic : le Secrétaire :

Adopté par le Conseil général
dans sa séance du 26.09.2006

le Président : le Secrétaire :

Approuvé préalablement par le Département compétent

Lausanne, le : 17 AVR. 2007

Le Chef du Département :

Mis en vigueur le : 17 AVR. 2007

Dossier: 10'557 / 02'04'25 / SV
Aigle, le 28 septembre 2004

P.A. DROZ
Ing. géomètre officiel
Montreux / Aigle

B+C
Ingénieurs SA
Montreux | Aigle

LEGENDE :

Périmètre du plan

Zones selon plans approuvés

- PAC 291
- Zone intermédiaire selon plan des zones approuvé le 14 mai 1982
- Zone horticole selon PPA Gros Marais approuvé le 23 juin 1989

Nouvelles zones à l'intérieur du périmètre

- Zone horticole
- Zone d'utilité publique
- Zone agricole protégée
- Aire forestière
- Bande herbeuse
- Serres non cadastrées
- Périmètre d'implantation radié
- Périmètre d'implantation maintenu
- Périmètre d'implantation nouveau
- Limite des constructions radiée
- Limite des constructions nouvelle
- Lisière forestière selon détermination de l'inspecteur des forêts du 18 décembre 1997

PROPRIETAIRES
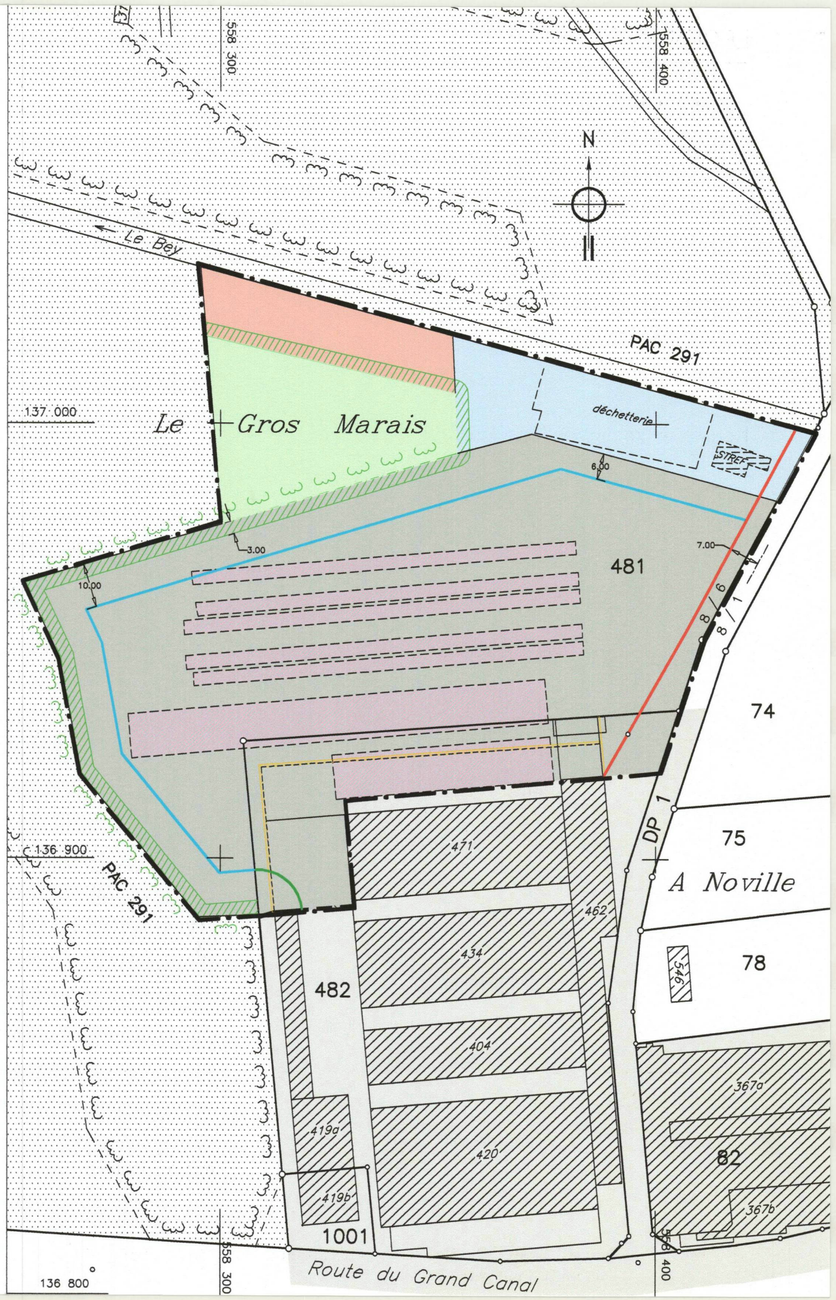
N° parcelle	Nom propriétaire	Surface	Surface comprise dans le périmètre
481	NOVILLE la Commune	109'052 m2	env. 13'425 m2
482	Garden Center de Noville Jean Brönnimann S.A.	9'728 m2	env. 1'930 m2